



Validité test sanguin thc lors de la visite médicale

Par srforumJ

Bonjour,

J'ai lu que parfois le test salivaire du THC était positif alors qu'un test sanguin, plus précis, pouvait être négatif.

Mon idée était : si je suis dans ce cas (test salivaire positif mais test sanguin négatif), alors je vais à la visite médicale à la préfecture avec les deux tests, et peut-être je peux m'en sortir ?

Est-ce une bonne idée ?

Merci de vos réponses.

Par Isadore

Bonjour,

Si dans le cadre d'un contrôle par les forces de l'ordre le test sanguin est négatif après un test salivaire positif, l'accusation de consommation de stupéfiants sera abandonnée. Il n'y aura pas besoin d'aller à la préfecture ou je ne sais quoi.

En revanche si vous pensez à aller présenter à la préfecture un test que vous serez aller réaliser de votre propre chef, laissez tomber.